

Signature du Contrat Local de Santé 2026-2030 de Grand Châtelleraut

Anne-Florence Bourat, Vice-Présidente en charge des politiques de santé de Grand Châtelleraut, et l'ensemble des signataires du Contrat Local de Santé,

ont le plaisir de vous inviter à la **signature officielle du Contrat Local de Santé (CLS) 2026-2030** de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut,

le mercredi 26 novembre 2025 à 14h00 au Salon d'honneur de la mairie.

Ce nouveau CLS, conclu pour la période **2026-2030**, associe douze partenaires :

o

La Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut

o

La Préfecture de la Vienne

o

Le Département de la Vienne

o

Le Centre Hospitalier Universitaire

o

Le Centre Hospitalier Henri Laborit

o

L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

o

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie

GRAND CHÂTELLERAULT INVITATION PRESSE

O

Itinéraire Santé

O

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

O

La Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne

O

La Mutualité Sociale Agricole Poitou

O

L'Éducation Nationale

A travers ce contrat, les partenaires réaffirment leur volonté commune de **renforcer l'accès aux soins, la prévention, la santé mentale, l'accompagnement médico-social et la santé environnementale**, avec un axe transversal majeur : **la communication auprès des habitants et des acteurs du territoire.**

Un **temps d'échanges avec la presse** est prévu à l'issue de la signature.

Votre contact

Lydia de Abreu

Attachée de presse

05 49 20 20 08

lydia.deabreu@grand-chatellerault.fr